

tomie, le nombre des victimes a été beaucoup plus considérable que celui des guérisons.

Le savant correspondant de la *Revue* admet que la saignée ne peut pas enlever le caillot, " mais, dit-il, elle peut empêcher une seconde attaque, prévenir l'inflammation et favoriser la résorption du caillot ; car il est bien certain que la résorption devient plus active quand la plénitude des vaisseaux diminue, soit par l'évacuation, soit par l'amaigrissement. "

D'abord, il est douteux que la saignée empêche une seconde attaque d'hémorrhagie cérébrale, tous les jours, on voit arriver le contraire.

Puis, avant de prendre les moyens de prévenir une seconde attaque, il me semble qu'il serait plus rationnel d'employer ceux qui seraient propres à guérir la première qui menace la vie du malade, et le tient paralysé. Or en affaiblissant le patient, a-t-on plus de chances d'arriver à ce but ? Là, est toute la question. M. le Dr. Rousseau a l'air de répondre dans l'affirmative, en disant que la saignée peut prévenir l'inflammation et favoriser la résorption. Mais si pour prévenir l'inflammation, on favorise le ramollissement du cerveau, sera-t-on beaucoup plus avancé ? Je ne le pense pas.

Quant à l'action de la saignée sur la résorption du caillot, je ne saurais l'admettre pour la raison suivante ; il est certain que la saignée, soit générale, soit locale, est impuissante à faire disparaître les ecchymoses ; or si elle est inefficace contre les épanchements sanguins dans un tissu pourvu d'un aussi grand nombre de vaisseaux absorbants que la peau, à plus forte raison son action sera-t-elle nulle quand l'épanchement a lieu dans un organe aussi pauvre que le cerveau en vaisseaux de cette espèce. M. le Dr. Rousseau termine ainsi sa correspondance : " Que les maladies des artères les rendent moins capables de résister à une impulsion exagérée imprimée au sang, cela se conçoit aisément ; mais que cette maladie détermine, soit l'apoplexie, soit le ramollissement, sans une impulsion exagérée du sang, voilà ce que je ne puis admettre ; car si cela était ainsi, l'état du malade ne pourrait pas rester stationnaire ; il devrait toujours aller en s'aggravant et amener toujours une mort prompte, puisque sa cause persisterait. "

En présence des faits et de l'opinion presque unanime des auteurs, il est difficile de comprendre la position que prend ici notre savant confrère. Que l'impulsion exagérée du sang soit quelquefois la cause de l'hémorrhagie cérébrale, personne ne le nie ; mais, que les maladies des artères n'en soient pas souvent et très souvent l'unique cause, c'est ce que je ne saurais admettre. Les circonstances sous lesquelles cette maladie survient,